



HAL
open science

CERHIC - Centre d'études et de recherche en histoire culturelle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CERHIC - Centre d'études et de recherche en histoire culturelle. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02030424

HAL Id: hceres-02030424

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030424v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :
Centre d'Études et de Recherche en Histoire Culturelle
– EA 2616 CERHIC
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de Reims Champagne-Ardenne

Mars 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :
Centre d'Études et de Recherche en Histoire Culturelle
– EA 2616 CERHIC
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de Reims Champagne-Ardenne

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2011



Unité

Nom de l'unité : Centre d'Études et de Recherche en Histoire Culturelle

Label demandé : Équipe d'accueil - EA

N° si renouvellement : 2616

Nom du directeur : M. Patrick DEMOUY (pour la période quadriennale en cours), Mme Christel MÜLLER (pour le projet)

Membres du comité d'experts

Président :

M. Dominique IOGNA-PRAT, CNRS

Expert :

M. Paolo NAPOLI, EHESS

Le CNU sollicité n'était pas représenté au cours de la visite.

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Yves CHEVRIER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Richard VISTELLE, Président de l'Université

M. Yannick REMION, Vice-président du Conseil scientifique

M. Jean-Emmanuel TYVAERT, directeur du Pôle Sciences de l'Homme et de la Société



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le lundi 14 mars 2011. Après le huis clos liminaire du comité d'experts (9h30-10h), la réunion plénière (à laquelle se joint le Président de l'Université) a lieu en présence d'un grand nombre d'enseignants-chercheurs et de doctorants. Après un exposé succinct des deux responsables, elle est prolongée d'un commun accord jusqu'à 12h en raison de la richesse des échanges avec les membres du laboratoire. Les rencontres à huis clos avec les représentants de l'Université (12h-13h) et avec les doctorants (13h-13h45) précèdent le déjeuner de travail (à huis clos) du comité d'experts (13h45-14h30), qui est suivi de la rencontre (à huis clos) avec les deux responsables du CERHIC (14h30-15h15). Le comité travaille ensuite (jusqu'à 17h30) à la préparation du rapport.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le CERHIC (Centre d'Etudes et de Recherche en Histoire Culturelle), équipe d'accueil (EA 2616) pluridisciplinaire composée d'historiens (toutes périodes confondues), d'historiens de l'art, de musicologues et de linguistes, est l'une des douze unités de recherche en SHS de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Le Centre est localisé sur le Campus Croix-Rouge au sein de la Maison de la Recherche et fait partie du Pôle « Sciences de l'Homme et de la Société ».

Habilitée sous le titre « Histoire culturelle : représentations et modes de contact », l'EA 2616 s'est dotée en 2005 d'un nouveau nom correspondant exactement à son acronyme : CERHIC, qui n'a pas changé depuis cette date.

Tout en demeurant fidèle à l'approche du champ historique par l'histoire culturelle (histoire locale et régionale, histoire de l'art, linguistique), le projet marque une inflexion importante avec le départ des recherches consacrées aux mondes extra-européens et la convergence de trois axes autour d'une problématique du normatif déclinée selon la production savante des normes (bibliothèques, écoles, arts), le rapport entre normes et territoire et la fonction régulatrice des pratiques religieuses.

L'Axe 1 (« La fabrique de la norme ») poursuit les recherches en cours sur des institutions et des pratiques (bibliothèques, écoles, mais aussi œuvres d'art, notamment au travers des pratiques musicales) en dégagant d'un point de vue pragmatique ce que l'on peut appeler leur efficacité normative.

L'Axe 3 (« Normes et pratiques religieuses ») poursuit cet objectif à la lumière des pratiques religieuses étudiées notamment au niveau des élites urbaines.

L'Axe 2 (« Délimiter et nommer les territoires ») ajoute aux recherches sur l'espace champenois médiéval (terroirs viticoles, Cité et cathédrale de Reims, axes commerciaux) un volet d'histoire de l'Antiquité centré sur la construction de la territorialité dans le bassin oriental de la Méditerranée.



- Equipe de Direction :

M. Patrick DEMOUY, directeur ; Mme Christel MÜLLER, directrice-adjointe, porteuse du nouveau projet ; Mme Marie-Hénène MORELL, ingénieure d'études, collaboratrice technique.

- Effectifs de l'unité (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	24	20
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	20	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	7

2 • Appréciation sur l'unité

Sur un socle ancien et solide en histoire culturelle à l'université de Reims, le CEHRIC manifeste un fort dynamisme dans la perspective d'un resserrement thématique. Le thème aujourd'hui porteur de la normativité est particulièrement pertinent à la fois dans sa mise en œuvre interdisciplinaire et dans la logique des travaux antérieurs exposés dans le bilan. Un pareil dynamisme risque néanmoins d'être fragilisé par la perte de postes, ce qui pose un problème de recrutements impliquant la tutelle. Dans cette perspective, l'équipe gagnerait à se renforcer dans certaines disciplines : histoire de l'art, histoire du droit et histoire moderne.

- Points forts :

- L'orientation et la restructuration des activités de recherche à travers la valorisation d'une thématique fédératrice : la normativité. Il s'agit de l'aboutissement d'une réflexion déjà présente, qui gagne maintenant toute son originalité parce que les différentes disciplines impliquées dans l'équipe s'efforcent de problématiser cette question en commun. L'originalité tient aussi au fait que le projet parvient à intégrer la question de la normativité à partir d'un socle historique médiéval qui met l'équipe au cœur de la confrontation entre instances normatives de natures différentes : théologique, canonique, linguistique, esthétique. D'où l'importance de la médiévistique comme creuset d'une réflexion à la vocation non seulement historique mais aussi conceptuelle à part entière.
- L'insertion de l'équipe dans le patrimoine local ; cette insertion est à la fois une opportunité d'actions dans l'environnement régional et un levier pour s'ouvrir à une histoire culturelle plurielle.
- Un adossement ancien et efficace à un certain nombre de laboratoires spécialisés, par exemple l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) ou le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP).
- La capacité de l'équipe à assurer la formation par la recherche et l'organisation d'un master de recherche. L'offre pédagogique est bien articulée aux thématiques de recherche.



- Malgré l'absence d'une MSH, les infrastructures (bibliothèque, salle de travail et salle de séminaire) sont à la hauteur des besoins des doctorants.

- Points à améliorer :

- Dans la dynamique du resserrement thématique en cours, l'axe 2 (« Délimiter et nommer les territoires ») mériterait d'afficher un intérêt plus net pour les questions de normalisation territoriale qui permettraient de travailler en profondeur le problème de la spatialisation des institutions.
- Il paraît nécessaire d'améliorer la visibilité de l'équipe à travers l'affichage informatique. L'efficacité d'un tel affichage a été prouvée dans le passé par le site dédié au colloque sur l'enfermement. La direction de l'équipe et la tutelle s'accordent sur la nécessité de mutualiser les moyens propres à favoriser cette politique d'affichage, mais celle-ci tarde à se concrétiser en termes de recrutement (ingénieur de recherche).

- Recommandations :

- Mettre en consonance le développement de l'équipe avec la politique de recherche menée par l'Université, en veillant à ne pas mutiler le CERHIC d'une composante importante de ses activités de recherche, telle l'histoire de l'art (départ à la retraite et remplacement gelé).
- Le départ des spécialistes des mondes extra-européens vers une autre équipe (HABITER) s'explique par la nécessité d'un resserrement thématique, mais il est souhaitable que les liens existants puissent trouver un prolongement autour du thème de la territorialité, commun à l'axe 2 du CERHIC et au groupe de chercheurs travaillant sur les mondes caraïbes et centre-américain.
- Tout en appréciant la variété disciplinaire qui a été mobilisée par la réflexion autour de la normativité, il serait souhaitable que la contribution du droit soit plus clairement affichée en termes à la fois d'objets d'analyse et de chercheurs impliqués.
- Le comité d'experts a apprécié le potentiel du projet d'axe 3 (« Normes et pratiques religieuses ») avec un affichage déjà solidement constitué et remarqué autour des problèmes de l'enfermement ; il semble néanmoins possible de tirer un plus grand profit des compétences réunies dans une réflexion méthodologique commune sur les catégories constitutives des sciences sociales du religieux, spécialement en matière d'institutionnalisation de la norme.
- Voir infra, 3.3.

- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	20
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	100%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	3
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	9



3 • Appréciations détaillées

- Appréciation globale sur la qualité scientifique et la production

Le bilan du CERHIC laisse apparaître un gros potentiel dans des directions diverses : patrimoine et histoire locale/régionale (à la confluence de l'histoire, de l'histoire de l'art et de la linguistique) ; arts et pratiques artistiques ; fabrique de la norme ; monde extra-européens. Une logique trop mono-disciplinaire, sensible dans les résultats, a amené l'équipe à un notable effort de recentrage thématique.

Les résultats obtenus sont quantitativement et qualitativement remarquables, plaçant l'équipe à un haut niveau sur les plans national et international, dans trois champs de production : la médiévistique (spécialement pour les travaux menés dans le domaine de la scolastique et de l'histoire culturelle des normes) ; l'histoire du patrimoine ; l'histoire et l'anthropologie des mondes coloniaux caraïbes et centre-américain.

Production

- Les publications traduisent tout d'abord un ancrage attendu dans l'histoire et la culture locales, compte tenu de l'importance du cadre monumental (la cathédrale de Reims ; l'ancienneté et l'importance historique des agglomérations en Champagne-Ardennes ; le rayonnement des ses établissements monastiques aux époques médiévale et moderne) et de la culture viticole. D'où le souci d'une mise en valeur de ce patrimoine tant au niveau des publications locales (par exemple dans les Études marnaises) que dans des livres de niveau national et international, spécialement dans des ouvrages collectifs issus de journées d'études et/ou de colloques.

- Les différents thèmes d'histoire culturelle rassemblant les membres de l'équipe dans son ancienne configuration (avant recentrage thématique autour de la normativité) placent le CERHIC, dans certains secteurs de production (tout spécialement la médiévistique et l'histoire ancienne et moderne des mondes extra-européens) à un haut niveau d'implication dans la production de savoir et de réflexion, sensible dans le nombre de publications en langue étrangère (anglais, italien, espagnol), fruits de collaborations internationales et de la mobilité de certains des enseignants-chercheurs du CERHIC résolument impliqués dans une recherche mondialisée. Particulièrement appréciable est la qualité d'initiative de l'équipe à canaliser la recherche puis la production de cette recherche dans des domaines où elle peut exercer ses capacités d'entraînement, par exemple l'histoire de l'enfermement, ou l'histoire de la colonisation dans les mondes caraïbes et centre-américain. À ce niveau de production internationale, on apprécie tout particulièrement le dynamisme de jeunes professeurs auprès de leurs cadets voire des étudiants en formation, la chaîne de production scientifique révélant une réelle vitalité d'ensemble qui n'est pas simplement un effet illusoire de masse provoqué par l'apport éditorial de quelques « locomotives ».

- La liste des quelque 550 publications sur quatre ans (2006-2010) réserve une place qualitativement appréciable aux comptes rendus. Qu'une équipe d'enseignants-chercheurs plutôt jeunes, engagés dans la formation à la recherche de plus jeunes, se préoccupe de discuter la recherche dans ses productions et ses inflexions récentes est un souci qu'on ne peut qu'encourager et dont on mesure bien la difficulté, compte tenu de la lourdeur des tâches courantes à l'Université. Sans doute cette activité est-elle potentiellement riche de discussions méthodologiques qui ne peuvent qu'enrichir les échanges d'une équipe soucieuse de synergies entre chercheurs, axes thématiques et disciplines d'enseignement.

Relations contractuelles

- Les productions de l'équipe sont portées par un réseau de recherche national et international de qualité dans les disciplines et thématiques représentées. Fruits de synergies spontanément recherchées (IEP, INHA, IRHT, ITP) ou suscitées (ANR et réseaux d'association internationaux), les résultats présentés dans le bilan bibliographique sont de bon augure pour un avenir universitaire nécessitant de conjindre ouverture aux réseaux nationaux et internationaux et ancrage dans le tissu local.

- La valorisation de la recherche sur des modes et supports divers (journaux et revues ; intervention dans des media audiovisuels ; catalogues d'exposition ; conférences et même concerts de la part des musicologues de l'équipe) est une grande force à l'horizon régional. La tutelle aurait tout intérêt à exploiter et à favoriser ce rayonnement par une politique de développement appropriée des supports, spécialement des supports numériques. À l'offre attendue, liée au patrimoine local et à l'attente des collectivités territoriales, l'équipe, dans certaines de ses composantes (particulièrement l'histoire des arts et la médiévistique), a su en créer une autre, spécifique, à Clairvaux, à



l'interface de l'histoire du monachisme et de l'enfermement en s'appuyant sur le tissu associatif offert par le réseau « Renaissance de Clairvaux ». On rêverait d'une mise en valeur de ce niveau à Troyes.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

- Le CERHIC se caractérise par une excellente capacité dynamique dans le remplacement des chercheurs qui ont quitté l'équipe entre 2006 et 2010. Les 7 chercheurs recrutés pendant la même période assurent la continuité et l'innovation nécessaire pour une équipe projetée sur un domaine de recherche transdisciplinaire comme la normativité. La dominante des historiens mériterait cependant d'être équilibrée par une présence plus étoffée des autres composantes.

- L'attractivité du CERHIC auprès des étudiants désireux de se former à la recherche est incontestable et plutôt remarquable quand on connaît la force centrifuge exercée par nombre d'institutions parisiennes, proches géographiquement de Reims. La force d'attractivité de l'équipe semble en revanche souffrir de la présence pour le moment réduite d'étudiants étrangers.

- La participation du CERHIC à des programmes internationaux ou nationaux est bien attestée par son rôle de coordinateur de 2 programmes ANR ainsi que par les différentes participations de ses membres à des recherches financées par la DFG allemande, l'université de Leiden, l'UNAM de Mexico. L'insertion de l'équipe est tout aussi sensible dans des programmes pilotés par institutions au rayonnement indiscutable comme le Collège de France et d'autres Académies nationales et internationales (Académie de Berlin, Écoles françaises d'Athènes et de Rome). Une intégration plus forte dans les initiatives financées par l'UE compléterait la visibilité de l'équipe dans les réseaux principaux de la recherche internationale, d'autant que la proximité des universités belges pousse dans le sens d'une ouverture à la veille de se réaliser (Université libre de Bruxelles, Université de Louvain-la-Neuve). L'excellence scientifique du CERHIC est par ailleurs confirmée par la présence de plusieurs membres dans les agences et comités d'évaluation de la recherche nationale et l'attribution de chaires dans des universités étrangères.

- La diffusion des résultats de la recherche, qui est la composante essentielle de sa valorisation, trouve dans le CERHIC une équipe active sur toute échelle géographique : locale, nationale et internationale, comme on a pu le noter au chapitre des publications (ci-dessus 3.1). Un site clair et d'accès facile assure une présentation exhaustive du profil de l'équipe ainsi qu'une communication efficace de ses initiatives.

Les échanges de chercheurs pourraient sans doute être intensifiés surtout en élevant le nombre d'invitations afin d'équilibrer le taux significatif de participations aux activités externes.

- Équipe clairement inscrite dans l'horizon de recherches nationales et internationales, le CERHIC est impliqué dans son environnement local et régional, la région Champagne-Ardenne étant dotée d'un patrimoine de premier plan. Le bilan et le projet du CERHIC mettent l'accent sur l'importance de l'offre et de la demande locale en matière d'histoire et de mise en valeur du patrimoine. L'activité scientifique, à l'amont, et la valorisation de la recherche, à l'aval, sont en tout point excellentes, qu'il s'agisse de l'intérêt porté au patrimoine monumental (à commencer par la cathédrale de Reims et l'ancienne abbaye de Clairvaux), au patrimoine culturel (spécialement les bibliothèques monastiques et cathédrale), à l'histoire de la vigne et du vin, ou encore à l'histoire de l'enfermement (à Clairvaux). Compte tenu des liens étroits entretenus avec la ville de Troyes, qui accueille un Centre universitaire, avec de bonnes perspectives d'implantation d'une antenne des études doctorales financée par la communauté d'agglomération, il semblerait opportun de valoriser le patrimoine troyen : son fonds municipal encore à classer, et surtout l'histoire ancienne de la communauté juive.

- **Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité:**

Le CERHIC, en pleine restructuration, s'est doté d'une direction dyarchique comprenant une directrice, Mme Christel Müller, et un directeur-adjoint, M. Patrick Demouy, qui dirigeait l'équipe dans sa précédente configuration. Compte tenu de la nouvelle donne, le comité d'experts recommande :

- d'adjoindre, dans l'organigramme de la direction, un responsable de l'axe 1 et un autre de l'axe 3, les deux axes en question orientant fortement l'équipe dans sa nouvelle thématique autour de l'histoire culturelle de la norme. La direction, constituée de deux membres de l'axe 2, se doterait ainsi d'un « bureau » propre à assurer une meilleure gouvernance de l'ensemble.



- de maintenir des liens inter-laboratoires avec l'équipe HABITER qui accueille désormais une bonne partie des enseignants-chercheurs membres de l'ancien axe 3 du CERHIC, spécialistes des mondes extra-européens, spécialement des Caraïbes et du monde centre-américain, dont les compétences, en matière de territorialité et d'ethnicité, peuvent être profitables aux membres du nouvel axe 2.

- **Appréciation sur la stratégie et le projet :**

Le projet du CERHIC pour les 4 ans à venir est le résultat d'un effort de resserrement thématique autour d'une problématique transversale : la normativité. Il s'agit d'un choix justifié par l'histoire de l'équipe plutôt que par le désir de rentrer en complicité avec l'air du temps où, effectivement, les sciences humaines et sociales affichent un intérêt majeur pour les règles, notamment celles de droit. L'investissement théorique et méthodologique qui est à la base du projet se laisse apprécier par son approche originale. Alors qu'il aurait été facile, et guère original, d'aborder la question de la normativité par le revers, à savoir l'anomie, la désobéissance etc., le projet relève le défi d'une confrontation positive avec la fonction historique des institutions normatives autour de trois axes : 1) la production savante des normes (bibliothèques, écoles, arts) ; 2) le rapport entre normes et territoire ; 3) la fonction régulatrice des pratiques religieuses. Les différents dossiers recouvrent une chronologie qui de l'Antiquité parvient jusqu'au XXe siècle, même si les époques de gravitation principale restent, conformément à la tradition de l'équipe, le Moyen Âge et la modernité. La fédération de ces trois axes n'allant pas de soi, le séminaire transversal qui est opportunément prévu jouera un rôle-clé afin d'orienter les différentes recherches et assurer leur cohérence avec l'enjeu global du projet. D'autres activités comme les journées d'étude et une série de colloques internationaux visent à donner de la densité aux orientations du séminaire. Le dispositif ainsi envisagé permet d'assumer le risque scientifique inscrit dans le projet proposé, les moyens humains et financiers (récurrents et occasionnels) offrant des garanties suffisantes sur sa faisabilité à long terme. Une lacune assez évidente reste pourtant à combler : une équipe composée de 15 historiens ou historiens de l'art, 3 musicologues, un linguiste et un civilisationniste gagnerait en complétude si elle pouvait se prévaloir de l'apport de chercheurs juristes, de préférence historiens du droit. Une enquête aux ambitions justement transdisciplinaires sur le phénomène de la normativité ne peut faire l'économie d'une référence au savoir - le droit - qui incarne ce phénomène d'une manière institutionnelle, sans pour autant réduire le normatif au juridique. La discussion a permis de mesurer l'importance que l'équipe et sa direction accordent à cet enjeu. Le comité d'experts en prend acte et encourage vivement le CERHIC à s'ouvrir dans cette direction.

4 • Analyse équipe par équipe

Compte tenu de la taille de l'unité de recherche ainsi que de la cohérence d'ensemble et du bilan et du projet présentés, ce dernier insistant à juste titre sur les synergies recherchées entre axes, il n'a pas semblé pertinent de procéder à une analyse équipe par équipe.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre d'Etudes et de Recherche en Histoire Culturelle (CERHIC)	A	A	A	A	A

C1 - Qualité scientifique et production

C2 - Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 - Gouvernance et vie du laboratoire

C4 - Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%						

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains

Reims, le 14 AVR. 2011

Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne

à

Messieurs les Membres du Comité de
l'AERES

Référence à rappeler
Secrétariat de la Présidence
presidence@univ-reims.fr
N/Réf. : 83 /11/PRES/RV/MG

Objet : S2UR120001910 - Centre d'Etudes et de Recherche en Histoire Culturelle (CERHIC) - 0511296G

Messieurs,

L'Université de Reims tient au nom du porteur du projet et de ses collègues à vous faire part des éléments suivants :

La Direction actuelle du CERHIC (Patrick Demouy et Christel Müller) souhaite tout d'abord prendre acte des points positifs évoqués dans le rapport AERES, en particulier sur le plan de la restructuration et de la recherche de cohérence du projet commençant en 2012. Ce rapport souligne globalement l'excellence de l'équipe, ce dont on ne peut que se féliciter. La Direction souhaite ensuite répondre en trois temps et de manière synthétique aux recommandations des experts :

1. Moyens humains

A. Direction, dyarchie, création d'un « bureau »

La Direction admet très volontiers la nécessité de l'intégration au sein d'un « bureau » d'autres représentants que ceux du futur axe 2 et se conformera à cette recommandation.

B. Postes d'enseignants-chercheurs

La Direction s'accorde pleinement avec les experts sur l'importance du maintien des compétences en histoire de l'art et en histoire moderne et priorité sera donnée à ces profils pour les prochains postes à pourvoir.

A propos du besoin de compétences en histoire du droit, la Direction se rallie spontanément à cette idée féconde, qu'elle entend résoudre au travers de collaborations, notamment locales (cf. infra).

C. Poste d'ingénieur d'études

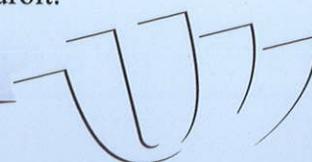
Par ailleurs, tout comme le rapport le préconise, la Direction donnera aussi la priorité au recrutement (potentiellement partagé avec d'autres unités) d'un ingénieur informatique, ce qui permettra d'améliorer fortement la visibilité des travaux de l'équipe.

2. Rayonnement scientifique

1. Local

L'équipe est tout naturellement prête à maintenir des rapports scientifiques étroits avec ceux des membres de l'équipe HABITER qui travaillent sur des thématiques proches. On pourrait ainsi penser au thème de la norme dans les sociétés coloniales comme dans les pratiques religieuses desdites sociétés.

La Direction recherchera par ailleurs toutes les collaborations possibles sur place avec l'UFR de Droit, afin de combler la lacune soulignée par les experts en matière d'histoire du droit.



De telles collaborations ont déjà été entamées, comme le montre la participation récente de Patrick Demouy à un comité de sélection en histoire du droit, qui a donné lieu au recrutement d'une EC prête à se rapprocher de l'équipe.

2. Régional

Le point principal concerne l'histoire de Troyes et sa place potentielle dans le futur projet :

-l'idée d'une « antenne des études doctorales » à Troyes est tout à fait intéressante et mérite une réflexion plus large incluant le socle de niveau master.

-sur Rachi et les Juifs de Troyes, l'Institut Rachi a demandé à Patrick Demouy de rejoindre son conseil scientifique et ne manquera pas de solliciter encore d'autres collègues intéressés par l'histoire des Juifs de Champagne au Moyen Age. On peut aussi penser à développer un projet avec les hébraïsants de l'IRHT et de l'EPHE, qui quoique peu nombreux sont nos plus proches voisins. On peut enfin compter sur l'aide, au sein même de l'équipe, de Catherine Nicault, spécialiste de l'histoire des Juifs, même si c'est pour la période contemporaine.

-sur les archives de Troyes enfin, celles-ci ne sont pas complètement délaissées, avec des sujets de master sur la ville et le diocèse.

3. International

L'équipe est prête à accueillir davantage d'étudiants étrangers et la cohérence retrouvée du prochain projet devrait aider à l'identification, depuis l'étranger, des EC susceptibles de diriger des thèses sur des sujets attractifs dans le prochain quinquennal.

L'équipe est également prête à accueillir davantage d'EC étrangers invités et compte profiter des opportunités offertes à cet effet par l'URCA.

L'équipe n'aura de cesse de rechercher des financements UE pour ses projets communs avec des universités européennes, comme elle en a déjà avec Louvain-la-Neuve, notamment avec le Centre d'histoire du droit et de la justice. Il existe par ailleurs déjà concrètement un "Trinôme commercial européen : Italie-Champagne-Pays-Bas", programme bénéficiant de crédits de la Fondation Européenne pour la science, dont l'URCA est membre.

3. Politique scientifique

1. Place du droit

La Direction a bien entendu les arguments relatifs à la place qu'il convient d'accorder au droit et aux juristes dans l'équipe. La norme juridique, dont on ne peut faire l'économie, a été prise en compte dans le projet, même si elle n'en forme pas l'objet central. Mais l'équipe souhaite interpréter de manière positive l'absence de juriste ou d'historien du droit en son sein en constatant qu'il s'agit précisément d'une occasion d'ouverture sur l'extérieur. De tels contacts avec des historiens du droit existent du reste déjà, même si aucun n'est membre du CERHIC. R. Jacob (CNRS) était membre du comité scientifique aussi bien du colloque "enfermements" que du colloque "officialités", où plusieurs historiens du droit étaient présents (E. Falzone, Bruxelles ; V. Demars, Lille II ; A. Lefebvre-Teillard, Paris II ; C. Donahue, Harvard). C. Leveleux-Teixeira (PR Orléans) et M. Candido da Silva ont participé aux premières journées "Fabrique de la norme". Ces contacts se prolongeront bien sûr dans le projet.

2. Orientation de l'axe 2

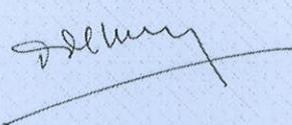
La Direction, directement concernée par cet axe 2, s'accorde pleinement avec les suggestions faites et intégrera dans ses objectifs une réflexion sur la normalisation territoriale et la spatialisation des institutions. L'idée, déjà intégrée au projet, d'un colloque portant sur « les stratégies de dénomination » et, en particulier, la dénomination territoriale, constitue certainement une forme directe de mise en application à l'espace de la question des normes, ici normes discursives.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Christel MULLER
Porteur du Projet



Patrick DEMOUY
Directeur de l'Unité



Richard VISTELLE
Président de l'Université
de Reims

